terre d'Oc™

HAUTE PROVENCE

Communication sur le Progrès

Villeneuve, novembre 2017

THE GLOBAL COMPACT
Network France
WE SUPPORT

terre d'Oc™

Zone Artisanale
La Tranche
04180 Villeneuve
FRANCE
tél. : 04 92 79 40 20
fax : 04 92 78 57 39

contact@terredoccreations.com
www.terredoc.com

SOMMAIRE

Engagement 3
Historique 4

LES DROITS DE L'HOMME : principe 1 et 2 5
Nos politiques 6
Nos partenariats durables 10
Actions au Burkina Faso 11
Actions au Vietnam 13
Actions au Maroc 14
Nos actions 2016 – 2017 17

NORMES DU TRAVAIL : principes 3, 4, 5 et 6 18
La qualité de vie au travail 18
terre d'Oc en interne : le social en chiffres 20
Annualisation et négociations 20
La sécurité dans l'entreprise 21
Nos actions 2016 – 2017 23

ENVIRONNEMENT 24
Principe 7 : appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
Notre politique environnementale 24
Précautions liées aux produits 25
Précautions liées à nos sous-traitants 27
Principe 8 : promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 28
Certification ISO 14001 version 2004 période 2016-2018 28
Les indicateurs : GES, déplacements, transport, déchets, énergies, eau, biodiversité 29
Les gestes responsables et les actions réalisées 34
Communication et sensibilisation des parties prenantes 37
Principe 9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
Éco conception : outil d'évaluation 41
Opération SOB'RIAA 41
Éco conception : réduction à la source 42
Consignes de tri 42
Achats responsables au niveau des bureaux 43
Achats responsables liés à l'activité industrielle 45
Nos actions 2016 – 2017 47

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 48
Principe 10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
Charte éthique interne de terre d'Oc 48

CONCLUSION par Valérie ROUBAUD 49

terre d'*Oc*™
HAUTE PROVENCE

Depuis sa création, terre d'*O*c s'est engagée sur les chemins du développement durable à travers le commerce équitable et le respect de l'environnement…
Si la mondialisation entraîne des déséquilibres injustes, nous essayons tous les jours d'en faire émerger des aspects positifs parce que, pour nous, derrière chaque produit fabriqué et commercialisé se cachent toujours de belles histoires humaines, de merveilleux savoirs et c'est en allant à la rencontre des producteurs et de leurs savoir-faire, en étant à leur écoute, que nous pouvons développer des produits porteurs de sens…

Dans cette logique, nous avons souhaité confirmer notre engagement en adhérant au Pacte Mondial, nous nous engageons ainsi à nous mobiliser et à tout mettre en œuvre pour appliquer ses dix valeurs fondamentales.

Depuis 4 ans, nous avons choisi d'illustrer l'ensemble des principes du Pacte Mondial : les principes n° 1,2 relatifs aux droits de l'homme, les principes 3, 4, 5 et 6 relatifs aux normes du travail, les principes 7, 8 et 9 relatifs à l'environnement et le principe 10 relatif à la lutte contre la corruption.

Cette année, nous avons décidé d'introduire dans notre action, les Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015 par les États et qui, à travers des actions entreprises par tous et à toutes les échelles, doivent permettre d'ici 2030 aux femmes, enfants et aux hommes du monde entier de vivre dans la dignité.

Puisse ce vœux se réaliser…

Valérie Roubaud

le 06.11.2017

Valérie ROUBAUD & Patrick LIONS
fondateurs de terre d'*Oc*™

terre d'*O*c a été créée en 1995 suite à une rencontre avec François et Françoise Lemarchand créateurs de Nature et Découvertes ; nous souhaitions faire découvrir les ocres de Provence à travers une collection d'objets décoratifs, Nature et Découvertes nous a fait confiance et nous avons imaginé des coffrets d'ocres, des pochoirs, des cadrans solaires, des pastels pour le dessin…

Puis en 1997, une idée fait son chemin : faire rencontrer l'Orient et la Provence en mariant les parfums de Grasse, et les huiles essentielles de Provence aux volutes orientales de l'encens à travers une collection de parfums d'ambiance dont les senteurs seront empruntées à la mémoire de chacun d'entre nous.

La collection Mémoire d'un instant était née : le parfum et la mémoire, le parfum et l'émotion, le parfum et l'imaginaire, voici le fil conducteur de toutes nos senteurs : quelques gouttes vaporisées dans l'atmosphère ou déposées au creux d'un brûle-parfum et c'est tout un monde enfoui qui revient à la mémoire, qui surgit aux accords de cette senteur !

Fin 2002, une première gamme de cosmétiques est imaginée sous la marque BEAUTÉ DU MONDE, défendant les valeurs du commerce équitable et formulée à partir de beurre de karité, d'huile d'argan et de figue de barbarie. Les filières karité et argan développées et soutenues sont certifiées pour leur démarche éthique par Ecocert (attestation ESR-FFL) et bénéficient du label BIO ÉQUITABLE. S'occuper de soi, de sa beauté et de son bien-être sans oublier les autres, partager équitablement la richesse de la nature… parce que pour nous ÉQUITÉ rime avec BEAUTÉ ! Ensuite le thé s'est imposé pour terre d'*O*c comme l'ambassadeur des cultures du monde. Venu des terres lointaines, il a su se faire rencontrer des hommes et des cultures que tout éloigne, il raconte une histoire millénaire, il invite au voyage et réunit les hommes. Partout dans le monde le thé est un geste de générosité et de partage. Inspiré par ce symbole universel d'hospitalité et d'amitié, terre d'*O*c imagine des collections de thés provenant de jardins biologiques du monde entier. Des mélanges déclinés en grands classiques et en variations plus audacieuses, en privilégiant le travail des petits producteurs les plus fragiles face au marché mondial. Aujourd'hui terre d'*O*c ; c'est plus de 42 références de thés.

Les Droits de l'Homme : principes 1 et 2

Conformément aux PRINCIPES 1 & 2, nous ne nous rendons pas complices de violations des droits de l'homme et nous nous engageons à promouvoir leur protection.

Notre Politique d'Achats Responsables et Solidaires basée sur l'adoption des principes du commerce équitable, le développement de partenariats durables avec nos fournisseurs et la réalisation d'audits sociaux reflètent cet engagement.

Notre Charte Partenariale définit clairement les engagements et attentes de terre d'*Oc* et partenaires directs en commerce équitable en matière de respect des droits de l'homme. **Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim.**

Signature de la charte par nos partenaires :

- mars 2011 : Vietnam Plus (rotin, encens, bambou)
- sept 2012 : Opuntia Trade Morocco (huile de figue de barbarie)
- juillet 2013 : Coopérative Ajddigue (huile argan)
- novembre 2014 : APESF (beurre de karité)

fabrication karité

© Photos Karité François Goudier

ramassage figues de Barbarie

Notre charte du commerce équitable :

- Réalisation de partenariats avec des groupements de productrices, des ONG fortement et activement impliquées dans des projets éthiques auprès des femmes.
- Réalisation d'audits sociaux et environnementaux.
- Travail sans intermédiaire.
- Protection des enfants de l'exploitation.
- Sensibilisation des productrices au respect de l'environnement et aux bienfaits de l'agriculture biologique.
- Engagement pour des rémunérations justes, des paiements de commande à l'avance.

Nos politiques

Notre politique en commerce équitable vient d'être rédigée dans le cadre du renforcement des engagements en commerce équitable demandé dans le référentiel Fair For Life.

POLITIQUE EQUITABLE DE TERRE D'OC

« Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.
Le commerce équitable contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.
Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. » Définition du commerce équitable 2001.

Terre d'Oc inscrit sa politique de commerce équitable dans cette définition, et la formalise avec ses partenaires par :

- La réalisation d'une convention de partenariat avec le producteur/groupement
- La rédaction d'une charte partenariale
- La rédaction d'une charte éthique distribuée à l'ensemble de ses salariés.

La convention de partenariat permet de définir :

- L'objectif commun de partenariat équitable
- Les conditions et obligations de partenariats selon la certification FFL
- Les quantités, cadencement, prix, règlements des matières premières
- La gestion de la communication et du fond de développement
- La gestion des problèmes qualité ou d'approvisionnement
- La politique d'achat et sa définition
- La gestion de la fin de convention

La charte partenariale permet de définir :

- Les engagements de terre d'oc et du partenaire équitable pour améliorer les conditions économiques, sociales et environnementales liées au partenariat équitable.

D'une manière générale, terre d'oc s'engage à :

Favoriser les filières équitables dans sa recherche de nouvelle matière première cosmétique ou alimentaire et favoriser les filières courtes.

Favoriser les petits producteurs lorsque cela est possible et s'ils répondent aux besoins qualitatifs de terre d'oc plutôt que des groupements importants, pour lesquels terre d'oc représenterait un chiffre d'affaire faible.

Favoriser un partenariat sur le long terme afin de permettre au producteur/groupement d'atteindre une autonomie viable et stable, s'appuyant sur un élargissement des marchés.

Pour les filières certifiées équitable ou appliquant un référentiel attesté, étudier les actions sociales et économiques réalisées chez le producteur (résumé du fournisseur) pour améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Dans le cas de producteur/groupement travaillant en direct avec terre d'oc, visiter régulièrement le lieu de production et rencontrer les travailleurs pour échanger sur les conditions de travail et de vie et évaluer les besoins du producteur/groupement.

Augmenter le chiffre d'affaire des produits équitables vendus par terre d'oc.

Dans le cas d'un produit multi-ingrédients attesté, certains ingrédients considérés comme étant disponibles sur le marché équitable en qualité et en quantité pourront être utilisés que s'ils sont attestés FFL ou reconnus équivalents. Ces ingrédients sont listés sur fairforlife.com

Afin d'atteindre ses objectifs, terre d'oc met en place un plan stratégique équitable et des indicateurs, mis à jour régulièrement. Un suivi des actions terrain et des actions de communications avec les partenaires est assuré tout au long de l'année.

Terre d'oc s'engage également à communiquer auprès de ses clients et du grand public sur les enjeux du commerce équitable, l'origine des produits et les conditions de travail des producteurs.

Terre d'oc s'engage à soutenir avec la même éthique les filières qui ne seraient plus certifiées pour des raisons justifiées (manque d'effectifs, impossibilité de valoriser les certifications auprès des clients etc).

Fait à VILLENEUVE, le 13 octobre 2017

Valérie ROUBAUD

Présidente de terre d'Oc

LE CONTRÔLE ESR (ÉQUITABLE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE) DEVIENT CERTIFICATION FAIR FOR LIFE

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 2 : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Depuis 2010, terre d'*Oc* a choisi l'attestation Équitable Solidaire et Responsable de Ecocert pour les matières premières biologiques du Commerce équitable et l'attestation responsable de l'entreprise. Cette année, Ecocert abandonne son référentiel ESR au profit du référentiel international Fair For Life.
La certification Fair For Life met en place un commerce aux partenariats éthiques, équitables et respectueux à travers des engagements plus exigeants que l'ESR. Grâce à des partenariats bâtis sur le long terme, une juste rémunération et une meilleure vision des opportunités de développement pour les producteurs sont assurées.
Organisations et entreprises s'engagent dans des relations respectueuses, en s'assurant des bonnes conditions de travail et du respect de l'environnement au sein même, et tout le long de leurs filières.
Les consommateurs peuvent faire de leur acte d'achat, un acte éclairé, en accord avec leurs attentes.

Fair For Life c'est :

- des exigences claires pour chaque acteur de la filière,
- des contrôles efficaces tout en proposant une approche flexible en s'adaptant aux contextes, cultures et traditions locales,
- donner une information transparente aux consommateurs sur les exigences et les efforts réalisés pour les respecter.

Fair For Life n'a pas d'exigence bio, c'est pourquoi terre d'*Oc* respecte par ailleurs les cahiers des charges biologiques cosmétique et alimentaire contrôlés par Ecocert.

Le Référentiel Fair For Life s'applique à tout opérateur exerçant une activité à un stade de production, préparation ou distribution de produits agricoles, denrées alimentaires, produits cosmétiques ou textile, objets artisanaux, détergents et parfums d'ambiance.

Fair For Life a une approche de reconnaissance avec d'autres systèmes de garantie existants et notamment en commerce équitable : FLO Fairtrade, Fair Trade USA, Fair Wild, Naturland Fair, Small Producers'Symbol (SPP), Rainforest Alliance…

D'un point de vue social, le référentiel s'appuie sur les conventions fondamentales de l'OIT, les systèmes d'évaluations basés sur l'ISO 26000 (référentiel RSE), la norme SA 8000 et le code de l'ETI notamment.

D'un point de vue qualité produit, il encourage à suivre les règlements biologiques nationaux et européens.

Aujourd'hui deux de nos filières ont une attestation ESR et s'engagent cette année sur une certification FFL : l'huile d'argan et le beurre de karité.

Afin de mettre en valeur l'aspect équitable des matières premières de nos coopératives partenaires, terre d'*Oc* a financé la certification ESR pour la filière argan et karité en 2016.

Les entreprises et entités qui travaillent en Commerce Équitable sont également auditées au niveau de la responsabilité sociétale et désormais, elles doivent répondre au cahier des charges FOR LIFE. Ce contrôle est effectué par Ecocert qui évalue le niveau atteint. Nous atteignons depuis quatre ans, le plus haut niveau en RSE avec en juin dernier plus de 94 % de performance.

Le label équitable de BIOPARTENAIRE ®

BIO PARTENAIRE est une association qui accompagne ses adhérents dans le développement et le maintien de filières bio, équitable ou solidaire. Le label est attribué sous condition d'une démarche universelle visant la juste rémunération d'une production de qualité pour maintenir les producteurs dans leur activité. Convaincus que le développement social et économique va de pair avec la protection des écosystèmes, cette démarche se base sur une contractualisation sur le long terme et sur l'engagement partenarial permanent.

Les filières sont développées en agriculture biologique pour assurer la pérennité des systèmes de production, l'autonomie des producteurs et la santé humaine.

Cette démarche permet de soutenir les petits producteurs pour qu'ils renforcent leur capacité d'action collective et qu'ils puissent vivre décemment de leur production.

La marque est attribuée sur le respect du référentiel Fair For Life et fait l'objet d'un contrôle annuel.
Aujourd'hui, 3 filières de terre d'*Oc* en bio et équitable répondent au label Biopartenaire®

1 - Filière karité (beurre) issue du Burkina Faso (Coopérative APES/F).
2 - Filière argan (huile) issue du Maroc (Coopérative Ajddigue).
3 - Filière Figue de Barbarie (huile) issue du Maroc (Opuntia Trade Morocco).

Nos partenariats durables

Parce qu'ils redonnent à l'homme sa place centrale dans les échanges, assurent une juste rémunération du travail des producteurs et garantissent le respect des droits fondamentaux de l'homme, nous intégrons les principes du commerce équitable à notre politique d'approvisionnement.

Depuis 2003, nous développons des partenariats avec de nombreux acteurs dont la philosophie consiste à allier économie, respect des droits de l'homme et écologie.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable
→ éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

→ parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

→ réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, COOPÉRATIVES

Coopérative Ajddigue
(MAROC)
www.ajddigue.com

Mékong Plus et Viêt Nam plus
(VIETNAM)
www.mekongplus.org
Mekong Créations : www.mekong.plus.com

Groupement APES-F (Association pour la Promotion Économique et Sociale des Femmes)
(BURKINA FASO)

AUTRE PARTENAIRE

Opuntia Trade Morocco (MAROC)
www.opuntiatrademorocco.com

Nos actions au Burkina Faso

Depuis de nombreuses années, Amidou OUATTARA accompagne notre entreprise dans les projets de beurre de karité que nous soutenons au Burkina Faso (sélection de groupements de productrices, formation à la qualité, aux audits de contrôle biologique etc).

Grâce à Amidou, nous avons un suivi et un retour régulier sur la mise en place d'actions auprès du groupement des femmes du Karité à Kombissiri.

L'Association APES/Femmes de Kombissiri compte un groupe de production de 40 femmes payées pour leurs prestations de production du beurre de karité.

De plus, 3 villages dans un rayon de 8 km de Kombissiri sont impliqués dans la collecte et le pré-traitement des noix et amandes de karité qu'elles revendent à l'association APES/Femmes de Kombissiri.

Cela représente 132 femmes collectrices directes de karité, et en tout, plus de 170 femmes impliquées.

Amidou OUATTARA et Valérie ROUBAUD, lors de son dernier séjour à terre d'Oc

Utilisation de la prime au commerce équitable

Selon les règles du commerce équitable, le groupement de collectrices de noix de karité et productrices de beurre bénéficie chaque année d'une prime pour des actions d'amélioration des conditions de vie ou de travail. Avec la prime de 2016, un achat de 12 chèvres pour 12 bénéficiaires avec un montant de 300000 F CFA a été réalisé ; le supplément soit 27000 FCFA a été complété par le groupement pour servir à une formation sur l'élevage de chèvres et petits ruminants (comment les nourrir, les soigner, les abriter).

Opération Commerce Équitable mai 2017

Cette année terre d'Oc a participé à la Quinzaine du CE dans la boutique de Villeneuve en reversant 50 % du prix des crèmes mains achetées (karité et argan) aux coopératives.

Avec la somme récoltée et arrondie, le groupement APES/F va réaliser dans les prochaines semaines, après les travaux des champs, une formation en fabrication de savon Kabacourou pour une dizaine de femmes au moins et faire l'achat des matières premières.

Acheminement au Burkina Faso

Dans le cadre des containers envoyés au Burkina, nous aidons, en fonction de la place disponible, des personnes ou associations du département à acheminer du matériel. C'est ainsi que nous avons acheminé en juin dernier 134 kg de livres, petit matériel médical et instruments de musique pour le village de Bo'o.

L'association regroupe les habitants de six villages mais tous originaires d'un même village appelé Bo'o. Il est situé à un peu plus de 30 km du chef lieu de province, Nouna en pleine zone rurale. Depuis 1994, les habitants ont décidé de se retrouver au sein d'une structure qui leur permet de mieux se connaître et de travailler à améliorer les conditions de vie de ceux qui vivent dans les villages. C'est ainsi qu'ils ont entrepris de réaliser une école primaire, un centre de santé, une maternité, une salle polyvalente pour les animations, formations, sensibilisation et autre. Le projet en cours concerne la réalisation d'un collège d'enseignement général (CEG). Ils ont recruté des élèves voilà 2 ans déjà mais ils peinent à avoir les infrastructures adéquates pourtant promises par l'Etat.

Le mail reçu à la réception du container :

De : dombwajeanne@yahoo.fr
Envoyé le : mardi 19 septembre 2017 11:06
À : Emmanuelle Bertin
Objet : Remerciements

Bonjour chers amis !

Permettez-moi de vous appeler ainsi même si, pour le moment, on ne se connait pas bien.

Avec beaucoup de retard, je viens au nom de l'Association Bo'o Pari-Siin, vous exprimer notre gratitude pour le don des livres. Comme je les ai reçus alors que l'année scolaire tirait à sa fin, je les ai gardés et je m'apprête à me rendre au village pour que nous puissions voir ensemble comment monter une petite bibliothèque pour les élèves et les enseignants. C'est une bonne opportunité qui leur est offerte pour élargir leur horizon et enrichir leur expression orale et écrite. Nous tiendrons informé de l'évolution de ce projet de bibliothèque.

Encore merci et recevez l'expression de notre amitié !

Mme. Somé Jeanne

Distribution d'encyclopédies au Burkina Faso

Lors de l'envoi du dernier container en juin 2017, nous avons également acheminé des anciennes encyclopédies. Celles-ci ont été récupérées avec des livres scolaires (anciens programmes) proposés par la documentaliste du collège voisin d'Oraison. Nous avons récupéré une palette de livres et avons déjà acheminé les 3 collections complètes d'encyclopédies en avril. Ces encyclopédies vont être données à deux lycées de Kombissiri prochainement.

Réception des encyclopédies au Burkina en avril dernier.

Actions au Vietnam

Depuis 2006, terre d'*Oc* s'approvisionne au Vietnam pour les produits de senteur, tels que l'encens, le rotin et les pochons en bambou. Notre partenaire est une ONG belge MÉKONG PLUS impliquée dans le développement communautaire : microcrédits, amélioration des conditions d'hygiène, mise en place d'ateliers pour apporter un revenu aux plus pauvres, construction de ponts, éducation, agriculture, droits des femmes…

Les projets permettent en toute priorité de soutenir les plus pauvres, ceux dont le revenu ne dépasse pas 1 euro par jour, en menant des actions durables.

Aider une famille ne coûte que 73€/an mais cela débloque véritablement leur développement : le revenu de chaque famille augmente en moyenne de 228 €an. Actuellement 4500 sont encore aidées ; les revenus doublent généralement en quelques années et déjà 8 000 sont tirées d'affaire.

Dans le domaine de l'environnement Mékong Plus promeut le compost, la réduction des produits chimiques et le biogaz, qui transforme le lisier des cochons en gaz pour la cuisine : chaque biogaz permet de sauver un arbre chaque mois et Mékong Plus en a installé plus de 3000 déjà.

Mékong Plus mise sur la participation de tous, pas de don mais travailler ensemble avec tous les villageois. Les actions coûtent alors beaucoup moins cher et sont durables.

Ce partenariat, depuis onze ans nous entraîne dans une véritable aventure humaine, pour apporter un travail décent et un revenu aux familles les plus pauvres habitant des régions éloignées du Vietnam, aux conditions climatiques difficiles.

En partenariat avec l'ONG Mékong plus nous avons développé en 2006 une filière rotin et des ateliers de transformation. Le rotin provient de plantations dédiées et est cultivé et transformé sans produit chimique. 15 emplois ont été créés, les femmes ont un revenu plus stable et en moyenne doublé, tout en pouvant rester près des habitations avec les enfants à proximité : « J'ai 5 personnes à nourrir et avant les commandes de spirales de rotin, je n'avais que la culture de parcelles sans irrigation, entièrement tributaire de la pluie. Je n'avais que 3-6 mois de travail par an. Avec le rotin je peux gagner jusque 200 €/mois. Depuis, mes enfants ont pu finir leurs études. Je ne souhaite qu'une chose : d'avoir toujours assez de travail avec le rotin ! » témoigne l'une d'entre elle.

terre d'*Oc* soutient aussi les bourses scolaires pour que les enfants, et d'abord les filles, puissent poursuivre leurs études : 72 étudiants des familles les plus pauvres

Source : Mékong plus

ont ainsi été soutenus en 2016 et en 2017. Au Vietnam, faire des études coûte une fortune ; il faut compter 50 dollars par an pour une bourse d'étudiant. La scolarité pour les enfants coûte 22€ par an, du coup, un élève sur quatre abandonne avant le lycée, faute de pouvoir payer.
www.mekongplus.org

Actions au Maroc

Coopérative Ajddigue à Tidzi (Province d'Essaouira)

Le partenariat avec la coopérative Ajddigue dure depuis 10 ans et totalise plus de 42 tonnes d'achat d'huile d'argan bio et équitable. Un partenariat historique, né d'un voyage en 2006 avec Marguerite LACOSTE, auditrice RSE pendant lequel la qualité du savoir-faire, la découverte du travail des femmes, la prise de conscience de leurs besoins nous ont convaincu.

04 octobre 2017, 8 h 30, les femmes dépulpent les noix, en attente de concassage. ©terre d'Oc

Après une matinée de travail, Zahra et Hafida partagent avec nous un tajine légumes et viande de chèvre.

Début octobre 2017, nous nous sommes rendues à la coopérative afin de faire le point sur notre partenariat, visiter les femmes, leurs conditions de travail, faire un suivi de l'activité, les projets en cours au niveau des installations, le prix de l'huile et la marge de la coopérative, bref nous avons abordé tous les sujets qui touchent l'activité et les femmes, leurs souhaits, les soins dentaires… Zahra et Hafida nous ont accueillies une journée, autour d'un thé à la menthe.

Avec Zahra, nous avons renouvelé notre partenariat équitable sur la base du nouveau référentiel sur le Commerce équitable Fair For Life en signant un nouveau contrat qui va notamment leur permettre de percevoir une prime au développement de 5 % au lieu de 3 % calculée sur les achats annuellement et renforce la notion d'échange et de transparence dans le calcul du prix de revient de l'huile, et le prix plancher sur lequel nous nous entendons mutuellement dans une relation gagnant-gagnant.

15 h 30 : les femmes sont nombreuses et s'affèrent au concassage des noix, on profite pour faire une distribution de petits cadeaux, du thé terre d'oc et du chocolat bio bien sûr !

Concassage des noix. ©terre d'*O*c

La prime au développement (ou commerce équitable) permet depuis 2014 d'apporter des soins dentaires aux femmes très coûteux au Maroc. Arracher une dent coûte 20 € (200dhs), un appareil coûte 250 €, une prothèse 500 €.

La prime permet de financer ces soins et nous avons pu constater les effets sur certaines d'entre elles équipées en appareils dentaires : à ce jour 6 femmes ont bénéficié de soins grâce à la prime de terre d'*O*c (dentier, appareil) et à ce jour, 2 075 € ont été dépensés pour les soins et quatre femmes doivent encore bénéficier de soins urgents.

A ce jour, 54 femmes travaillent à la coopérative, en plus de l'encadrement et du personnel en qualité. Sur place, elles travaillent toutes sur le tri, le dépulpage et le concassage des noix d'argan.

Les projets en cours de la coopérative portent sur l'amélioration de la production pour répondre aux normes, et obtenir le certificat des Bonnes Pratiques de Fabrication pour l'huile d'argan :

- la mise en place d'une machine pour concasser les noix ;
- l'aménagement d'un nouveau laboratoire d'analyse et de contrôle ;
- l'aménagement de la salle de dépulpage ;

Aujourd'hui, 64 coopératives d'huile d'argan existent sur la zone géographique de l'arganier, dont une quinzaine de coopératives travaille à l'export. Le ministère de l'agriculture aide partiellement les coopératives sur l'amélioration des infrastructures et des conditions de travail.

16 heures, à l'ombre de l'arganier, les femmes posent avec nous pour la photo souvenir…

Opuntia Trade Morocco

Fournisseur direct de notre huile de figue de barbarie bio et équitable depuis 2010, Opuntia bénéficie aussi de la prime au fond de développement et l'utilise pour réaliser des visites médicales pour les femmes. Cette année, 6 femmes ont bénéficié d'une visite médicale.

Ce budget est utilisé depuis 2011 pour des visites médicales, des analyses, des achats de lunettes et médicaments, et Rachida nous a fait part d'un budget cumulé disponible, qu'elle va utiliser prochainement selon les besoins des femmes.

Actuellement nos achats en commerce équitable avec ces 3 partenaires représentent 2,6 % de la totalité de nos achats.

Les droits de l'Homme :
Nos actions mises en œuvre fin 2016 et année 2017

Tableau des principales bonnes pratiques sociales

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Poursuite des audits dans les pays du Sud pour connaître les conditions sociales	Visite de nos partenaires en commerce équitable. Pour 2017, visite de la coopérative Ajddigue	Décembre 2013	Octobre 2017
Actions d'entraide pour les pays du Sud.	Financement de bourses scolaires au Vietnam.	Décembre 2016	Janvier 2017
Action d'entraide pour les pays du Sud.	Financement de formation et matériel : don pour la formation à l'élevage et à la fabrication de savon au Burkina.	Mai 2016	Juin 2017
Améliorer les conditions de vie des femmes productrices de beurre de karité.	Don de vêtements.	Juin 2017	Juin 2017
Action d'entraide pour le Burkina et les femmes productrices de beurre de karité.	Versement de la prime au commerce équitable.	Juin 2017	Juin 2017
Action d'entraide pour le Burkina et les femmes productrices de beurre de karité.	Financement du contrôle et de l'attestation FFL.	Novembre 2017	
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices d'huile d'argan.	Versement de la prime au commerce équitable pour le programme de soins dentaires.	Juin 2017	Juin 2017
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices d'huile d'argan.	Financement du contrôle et de l'attestation FFL.	Octobre 2017	Octobre 2017
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices de figue de barbarie.	Versement de la prime au commerce équitable pour des visites médicales.	Juin 2017	Juin 2017

Les Normes du travail

PRINCIPE 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,

PRINCIPE 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire,

PRINCIPE 5 : abolition effective du travail des enfants,

PRINCIPE 6 : élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

La qualité de vie au travail :

Qualité de vie au travail

Sensibilisation gestes et postures 26 juin 2017.

Sensibilisation aux troubles musculosquelettiques : une sensibilisation aux gestes et postures a été organisée à terre d'*O*c avec l'infirmière du travail (AISMT) en juin dernier. L'idée est de faire prendre conscience que la répétition de « mauvais » gestes accroît le risque de troubles musculosquelettiques dans le temps (mauvaise posture, port de charge, mouvement brusque).

Une trentaine de salariés a été conviée à cette sensibilisation qui portait notamment sur les affections du dos et la rotation du tronc vertébral. Pour accompagner ses explications, l'infirmière a montré des exemples de bonnes postures et nous a invité à reproduire les bons gestes pendant la sensibilisation.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Conseil en amélioration des postes de travail et d'évaluation des risques

Fin 2016, le docteur CHATELIER, médecin du travail a proposé de réaliser à terre d'*Oc* une étude des postes de travail dans les ateliers et auprès des stocks afin d'évaluer les risques sur la santé et faire des propositions d'amélioration des postes présentant des problèmes.

Cette étude a été réalisée au premier trimestre 2017 par M. DECLE, IPRP de l'AISMT qui a filmé le personnel dans les ateliers sur plusieurs jours et interrogé les salariés sur les tâches et mouvements de leur poste de travail. Cette étude, longue et approfondie s'est déroulée en plusieurs phases :

- Présentation aux salariés du déroulement, nomination d'un comité de pilotage.
- Observations filmées dans les ateliers et les stocks sur l'équivalent temps de 5 jours.
- Discussion avec le personnel.
- Restitution au personnel des phases filmées et échanges entre M. DECLE et les salariés.
- Présentation des conclusions et propositions d'améliorations à la direction, aux conseillers à la sécurité et au groupe de travail sécurité.

Observation des postes de travail en atelier senteur et en cosmétique.

Les conclusions ont montré une amélioration possible de certains postes de travail : matériel, installations, organisation générale, méthode de travail et sensibilisation du personnel.

L'augmentation sensible de l'âge moyen des salariés rend cela d'autant plus nécessaire en vue de prévenir les troubles musculosquelettiques.

Cette étude a été complétée par des mesures atmosphériques, des mesures d'éclairage et de bruit.

Nous sommes actuellement dans la phase de mise en œuvre d'améliorations et pour l'instant les améliorations suivantes ont été réalisées :

- Organisation des stocks temporaires.
- Gestion des incidents par une fiche incident.
- Amélioration des EPI en phase de lavage.
- Mise en place de zones tampon en entrée et sortie d'atelier.
- Dégagement des stockages au sol.

terre d'*Oc* *en interne : le social en chiffres sur 2016*

Engagement en matière d'emploi des personnes handicapées

Il ressort de la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés de l'année 2016 les éléments suivants :

Sur les 52 salariés du groupe terre d'*Oc*, 9 salariés représentant 6,33 unités sur l'année 2016 ont la reconnaissance de travailleurs handicapés (contre 10,04 en 2015) et 7 contrats ont été signés avec un secteur protégé. Ils représentent 11,9 unités en ETP (Équivalent Temps Plein) contre 11,6 en 2015.

Concernant l'égalité homme/femme

- les femmes représentent : 82,7 % des effectifs (85,5 % en 2015).
- 15 salariés travaillent à temps partiel dans l'entreprise à leur demande (dont 3 temps partiels liés à un CPE, 6 temps partiels liés à une invalidité).
- il n'y a pas d'écart de rémunération entre hommes et femmes.

Les stagiaires

- 6 stagiaires ont été accueillis pour un stage de découverte en entreprise (total de 6 semaines).
- 9 autres stagiaires (contre 13 en 2015) ont fait l'objet d'une convention de stage pour un total de 67 semaines (contre 68 semaines en 2015).

Les séniors et l'ancienneté dans l'entreprise

- 13,46 % des salariés ont plus de 55 ans (18,2 % en 2015).
- 3 salariés ont demandé un départ volontaire à la retraite en 2016.
- 76,9 % des effectifs du groupe ont une ancienneté supérieure à 10 ans (terre d'*Oc* a fêté ses 20 ans en 2015) avec une ancienneté moyenne de 13,4 ans.

Annualisation et négociations

Dans le cadre de la renégociation de l'accord sur l'annualisation du temps de travail, l'entreprise a consulté, en collaboration avec ses Délégués du personnel, l'ensemble des salariés afin de connaître leurs avis, étudier leurs remarques, et travailler main dans la main sur un accord qui convienne au plus grand nombre.
Le personnel de production pour lequel une annualisation était en application, a été consulté autour de 4 axes et en ces termes :

- Qu'est-ce qui ne vous convient pas dans le planning d'annualisation ?
- Que proposez-vous pour améliorer la répartition des semaines de travail ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans la répartition des heures de la semaine ?
- Autres suggestions.

Les délégués du personnel après analyse des réponses des salariés ont présenté en réunion les résultats de cette enquête.

De nouvelles pistes de travail ont ainsi été définies :

• Sur les semaines de travail :
  - suppression des semaines à 24 heures ;
  - planification de semaines à 32 heures, 36 heures, 40 heures voire 41 heures (plus à 42 heures) ;
  - semaines hautes en dehors des vacances scolaires.

• Sur la répartition des heures :
  - semaine de 32 heures : 4 jours de travail du lundi au jeudi ;
  - semaine de 36 heures : 4,5 jours de travail (vendredi après-midi non travaillé) ;
  - semaine de 40 heures/41 heures : 4,5 jours de travail (en finissant le vendredi soit à midi, soit à 13 heures) ;
  - conserver la pause déjeuner de 30 minutes ;
  - sur les journées de 9 heures, pause de 5 minutes le matin (récupérée) et l'après-midi (dans le temps de travail effectif).

L'ensemble de ces remarques a été intégré dans le nouvel accord à la satisfaction des salariés, des DP et de la Direction et ces consultations ont permis de fédérer les équipes qui ont apprécié d'avoir été consultées et écoutées.

terre d'*Oc en interne : la sécurité dans l'entreprise*

Le principal outil d'évaluation de la sécurité en entreprise est le **Document Unique d'évaluation** des risques qui est mis à jour au minimum une fois par an et qui permet aux acteurs de la sécurité de compléter leur travail quotidien et de refaire une analyse complète des risques auxquels peuvent être soumis les salariés. Ce document unique, enrichi par le diagnostic pénibilité, est relayé par l'intermédiaire du livret d'accueil qui met en avant dans sa partie sécurité les risques potentiels ainsi que les consignes à appliquer afin que le salarié exerce son activité « en toute sécurité ».

Le travail quotidien des conseillers sécurité consiste en une vigilance permanente du respect des consignes, une vigilance quant à la modification de l'environnement et l'achat de matériel qui viendraient impacter la sécurité des salariés, les visites régulières sur le terrain (listing des vérifications réalisées tous les 3 mois), contrôle des systèmes d'aspiration (tous les 6 mois), l'organisation d'exercice d'évacuation (tous les 18 mois), la mise en place et l'actualisation du manuel de gestion de crise avec tests réguliers de réactivité des salariés, le suivi des vérifications du matériel, la sensibilisation et la formation des salariés… ainsi qu'une veille réglementaire.

Sensibilisation du personnel

La sensibilisation sur zone de travail est la plus efficace, c'est pourquoi chaque nouvel arrivant est sensibilisé sur son poste de travail à la sécurité et à l'environnement. Chaque entretien est personnalisé en fonction des risques. En un an, 7 nouveaux arrivants (stagiaires, intérimaires, salariés) ont été sensibilisés aux consignes.

Couplée avec des exercices réels, de mise en situation, la formation permet aux salariés d'assimiler les gestes de sécurité.

Exercice piloté de dépotage alcool :

Le 17 octobre, nous avons réalisé un test du personnel sur le dépotage d'alcool. Suite à l'installation d'une cuve de stockage d'une capacité de 4000 litres sur le site, les salariés ont été formés à la réception de l'alcool sur le site et au dépotage (manipulation, mise en sécurité, documents réglementaires, ports des EPI etc..). Les conseillers à la sécurité ont suivi le dépotage avec le personnel concerné, dès l'arrivée du camion, jusqu'à son départ du site, en reprenant le déroulement chronologique des tâches à réaliser.

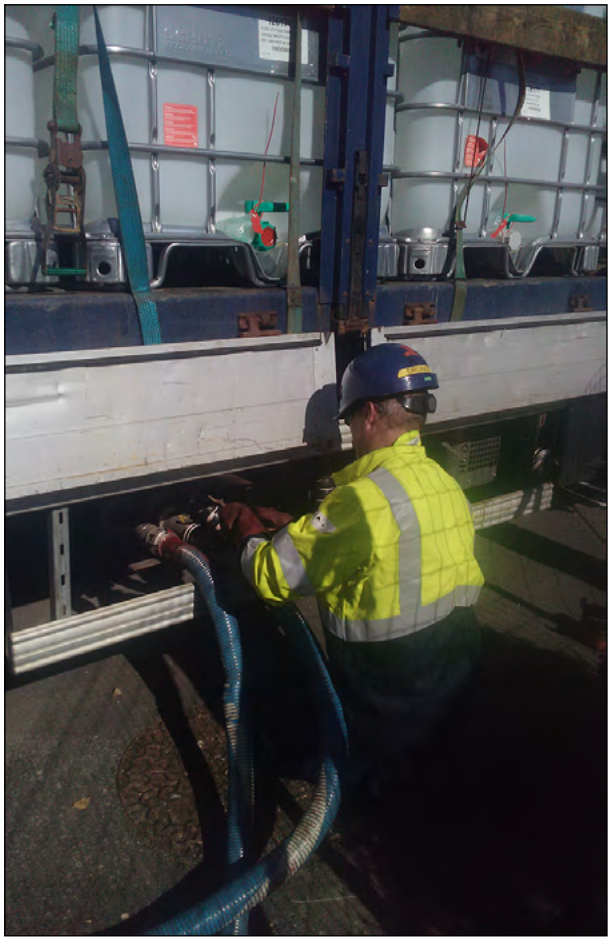

Dépotage piloté d'alcool le 17 octobre 2017 avec le personnel concerné.

Autres sensibilisations :

- Formation des membres du groupe sécurité (3 jours en septembre 2016).
- Formation de la cellule de crise à la gestion des situations d'urgence (13 salariés).
- Formation des salariés au dépotage de l'alcool (formation théorique de 5 salariés).

10 sauveteurs secouristes du travail et 14 équipiers de première intervention complètent les effectifs du groupe sécurité et les deux référents sécurité.

Accidents du travail

En 2016, 4 accidents du travail ont été enregistrés dont 2 avec arrêt de travail pour un total de 12 jours (dont 10 jours pour accident de trajet). En 2015 nous n'avions pas enregistré d'accident.

Les plans de prévention pour les intervenants extérieurs

Chaque intervenant régulier à terre d'*Oc* a signé un plan de prévention qui définit la fréquence et la période d'intervention, la tâche à accomplir, les consignes de sécurité, les risques de l'intervention, les contacts en cas d'urgence. Ce plan est révisé chaque année.

Un plan de prévention est également établi pour des intervenants ponctuels dans l'entreprise (ANRH par exemple à terre d'*Oc*).

LES NORMES DU TRAVAIL :

Les actions mises en œuvre fin 2016 et année 2017

Tableau des principales bonnes pratiques

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Poursuite des audits dans les pays du Sud pour connaître les conditions sociales	Mandater notre auditrice indépendante pour visiter les ONG et les coopératives sur les conditions sociales et les conditions de production, les impacts environnementaux de l'activité liée à nos produits.	Décembre 2013	Visite de notre fournisseur d'huile d'argan au Maroc (04/10/2017)
Formation des membres du groupe de sécurité	Former la nouvelle équipe et les conseillers à la sécurité	Septembre 2016	Septembre 2016
Réaliser une étude des postes de travail afin de prévenir les TMS	Étude des postes de travail avec l'AISMT et un IPRP	Mai 2017	Juin 2017
Améliorer les postes suite à l'étude sur les TMS	Plan d'actions d'améliorations réalisé	Octobre 2018	
Mettre en place des actions suite à l'évaluation RSE	Selon le rapport, améliorer la partie RSE : actions réalisées en 2017 : définition des parties prenantes, étude sur les valeurs de l'entreprise, définition d'une nouvelle politique environnementale, définition d'une politique commerce équitable.	2016	Actions en cours
Réaliser un exercice piloté sur la phase 2 de l'évacuation de l'entreprise	Après l'évacuation, mise en place de la cellule de crise et accueil des pompiers	Septembre 2017	Non réalisé, prévu 1er Trimestre 2018

L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 12: établir des modes de consommation et de production durables.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE de terre d'Oc

Huit années se sont écoulées depuis la première certification ISO14001 de terre d'oc et la volonté de s'améliorer et réduire nos impacts est là, forte, portée par ses dirigeants et ses équipes. Quand je questionne mes salariés sur les valeurs de l'entreprise, 55 % des salariés évoquent la protection de l'environnement ou le label bio en premier.

Et sur le terrain ? Le système de management permet la mise en place d'actions de réduction sur les déchets, de prévention des pollutions, de gestion de l'énergie, de sensibilisation et d'amélioration de nos produits, autant d'actions initiées pour une meilleure performance environnementale, dont j'assume la responsabilité. Mais aujourd'hui il y a urgence. Le dérèglement climatique dont on nous promet les effets dans l'avenir, est déjà là, avec son lot de catastrophes bien réelles dont nous sommes les victimes, au même titre que la planète ; victime ou coupable ? En parallèle, les attentes du public vers une société plus solidaire, plus sobre, plus respectueuse avec une demande grandissante en bio impliquent de positionner l'environnement au cœur de la stratégie de l'entreprise.

C'est dans ce contexte, et en respectant les réglementations, que je souhaite renforcer mon engagement pour la protection de l'environnement, sa prise en compte dans la conception et la fabrication de nos produits (en limitant leurs impacts de l'exploitation des matières premières à leur fin de vie, en passant par leur phase d'utilisation), et en intégrant la préservation de l'environnement et la prévention des pollutions dans l'ensemble des processus de l'entreprise, en impliquant nos partenaires, fournisseurs et sous traitants. Cette démarche portée par nos salariés, prend en compte les attentes de nos parties prenantes pertinentes au quotidien, pour que l'amélioration souhaitée ne soit pas seulement chiffrée, mais source d'initiative, de partage et de pragmatisme.

Pour que, à l'image des enfants que nous étions devant les documentaires de Jacques Yves Cousteau, nos petits enfants puissent rester « bouche bée » devant les reportages des explorateurs de demain.

Valérie ROUBAUD
Présidente
Villeneuve, le 26 septembre 2017

Précautions liées aux produits

La senteur

terre d'*Oc* a mis en place un cahier des charges pour toutes les compositions parfumantes utilisées dans les produits de senteur.

Nos parfumeurs sont sensibilisés à nos exigences et les évolutions, au-delà du respect de la conformité aux standards de l'IFRA et de REACH.

- interdiction totale ou partielle ou restriction de certaines substances et familles chimiques en apport direct et indirect dans les compositions (interdiction totale ou partielle de 20 substances et familles chimiques et restriction d'utilisation de 10 d'entre elles) pouvant présenter un risque pour la santé et/ou l'environnement (principe de précaution).
- les parfums ne doivent pas présenter un risque cancérigène, mutagène ou reprotoxique pour le consommateur.

La cosmétique

En cosmétique, nous proposons à nos clients une gamme de produits biologiques, certifiés par Ecocert.

Les avantages de la cosmétique bio selon la charte COSMEBIO et le référentiel ECOCERT et COSMOS des cosmétiques écologiques et biologiques sont :

- pas d'utilisation de substances chimiques et polluantes dans les formules (pesticides, engrais chimiques, OGM, dérivés de la pétrochimie, parabènes, phénoxyéthanols…).
- pas d'essais sur les animaux.
- 95 % des ingrédients sont naturels ou d'origine naturelle.
- pourcentage d'ingrédients bio 10 % (20 % en pratique).
- une traçabilité et une origine des ingrédients garanties : la totalité des ingrédients sont validés par Ecocert, ils ne doivent pas provenir de mode d'extraction ou d'obtention polluant, même s'ils sont naturels ou biologiques.
- l'Agriculture Bio est un mode de production qui respecte la biodiversité et les équilibres naturels du sol et des plantes.
- dans les formules, les huiles minérales et les silicones sont remplacés par des huiles vierges de première pression à froid.

Les thés

terre d'*Oc* propose une collection de thés biologiques sélectionnés pour leurs origines. Certifiés agriculture biologique, ils sont issus de régions préservées et de petites productions et certains sont issus du commerce équitable.

Théiers en Chine ©C. Lambard

Nous alternons recettes traditionnelles et recettes plus gourmandes, fruitées, acidulées pour des saveurs naturelles et biologiques d'une grande finesse. Les arômes de nos thés aromatisés sont naturels.

Précautions liées à nos sous-traitants et fournisseurs

Chaque année, nous envoyons un questionnaire « environnement et sécurité » à nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants. En 2016, nous avons adressé notre politique environnementale et le questionnaire à nos nouveaux contacts.

Année	Nombre de fournisseurs et sous-traitants concernés	Nombre de retours de questionnaire
2009	121	39
2013	74	31
2014	83	28
2015	97	12
2016	28	1
TOTAL	403	112

Résultats des questionnaires

À ce jour 112 questionnaires ont été complétés par nos fournisseurs ou sous-traitants, soit un retour spontané d'environ 28 %.

L'analyse des réponses nous permet de connaître le niveau d'implication de nos partenaires et, au fil des années, nous permet de connaître l'évolution des pratiques de nos partenaires de longues dates.

Globalement les actions les plus pratiquées sont aussi celles qui touchent la réglementation ou la diminution des coûts par une meilleure maîtrise des impacts ou consommations.

Dans le cadre de la mise à jour de la norme ISO 14001 version 2015, les entreprises certifiées sont invitées à prendre davantage en compte les attentes des parties prenantes dans leur politique environnementale. En même temps, l'entreprise certifiée se doit de communiquer ses valeurs et ses engagements à ses principales parties prenantes (sa politique, ses objectifs notamment), surtout si ces partenaires entrent dans l'élaboration des matières premières, articles ou produits pour l'entreprise.

PRINCIPE 8

Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Certification ISO 14001 - période 2016- 2018

Certifiée ISO 14001, terre d'*O*c s'est engagée dans sa politique à sensibiliser ses partenaires aux effets de ses activités sur l'environnement. La norme ISO 14001 que nous appliquons à terre d'*O*c a subi une mise à jour en 2015. Nous mettons en place actuellement les exigences de cette nouvelle version, et la direction a pour cela rédigé une nouvelle politique environnementale. Elle sera prochainement communiquée à nos parties prenantes pertinentes, nos fournisseurs, sous traitants ou clients ayant un rôle important dans l'activité de terre d'*O*c ou ayant des attentes vis-à-vis de terre d'*O*c.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 13: prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Certificat
Certificate of registration

Ecocert Environnement certifie que le système de management de
Ecocert Environnement certifies that the management system of

TERRE D'OC
ZA La Tranche
04180 VILLENEUVE – France

a été évalué et jugé conforme à la norme
was evaluated and considered to be conform with the standard

NF EN ISO 14001:2004

Le domaine d'application du système de management est :
The scope of the management system is :

Conception, fabrication et vente de produits cosmétiques et de senteurs.
Conception, conditionnement et vente de produits alimentaires.

ECOPASS

ECOCERT Environnement
36 boulevard de la Bastille
F – 75012 Paris
Tel : +33 (0)1 53 44 74 44
Fax : +33 (0)1 73 01 79 34
www.ecocert.com

Numéro d'identification : **F-041201**
Identification number
Date de délivrance : **le 31 décembre 2009**
Date of issue
Date de renouvellement : **le 15 janvier 2013 / le 13 janvier 2016**
Date of renew
Date d'extension : **le 13 janvier 2016**
Date of extension
Date de validité : **le 15 septembre 2018**
Date of expiry

ECOCERT ENVIRONNEMENT
Laurent CROGUENNEC
Directeur

cofrac
CERTIFICATION D'ENTREPRISES & DE PERSONNES
Accréditation Cofrac n° 4-0011
Cofrac accreditation number 4-0011
Portée disponible sur cofrac.fr
Scope available at cofrac.fr

Ce certificat est délivré sous réserve d'une éventuelle suspension notifiée entre temps et du maintien et fonctionnement satisfaisant du système de management.
This certificate is delivered with the reserve that no suspension was notified meanwhile and the good functioning of the management system is maintained.
La vérification de la validité du certificat peut être effectuée en appelant au : +33 (0)1 53 44 74 44
Check the certificate validity by calling:

GROUPE ECOCERT

Version en vigueur : F-041201 V3

Les indicateurs

Nous avons mis en place des indicateurs de suivi et de performance. Exemples :

Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Indicateur GRI EN29

Suivi de l'évolution des émissions de CO2 liés au trajet domicile–travail des salariés (moyenne)

- 2013 : 1348 kg/CO_2/salarié/an soit 106 953 kg/CO_2 pour l'ensemble des salariés
- 2014 : 1460 kg/CO_2/salarié/an soit 87582 kg/CO_2 pour l'ensemble des salariés
- 2015 : 1417 kg/CO_2/salarié/an soit 86450 kg/CO_2 pour l'ensemble des salariés
- 2016 : 1636 kg/CO_2/salarié/an soit 99809 kg/CO_2 pour l'ensemble des salariés (période de octobre 2015 à septembre 2016)

L'augmentation constatée par salarié depuis 2013 provient de l'origine géographique des salariés qui ont tendance à s'éloigner de Villeneuve pour trouver des zones d'accès à la propriété plus abordables comme le démontre le tableau ci-dessous :

Origine des salariés : distance	2011	2013	2015	2016
moins de 12 km	62,50 %	57,14 %	50 %	53,23 %
de 12 à 20 km	16 %	22 %	22,58 %	22,58 %
de 20 à 30 km	13,75 %	14,29 %	17,74 %	12,9 %
plus de 30 km	7,5 %	6,49 %	9,68 %	11,29 %
TOTAL	100	100	100	100

Déplacements professionnels

L'utilisation d'une note de frais CO2 pour les déplacements professionnels permet aujourd'hui de mieux connaître nos pratiques et nos émissions chaque mois.
Cette note permet de sensibiliser les salariés à l'utilisation du train pour les voyages en France, et permet à chacun de prendre conscience de ses émissions, afin d'utiliser autant que possible des transports plus doux lorsque c'est possible dans sa vie professionnelle comme privée.

- en 2012 : 19.8 tonnes de CO_2 émises
- en 2013 : 13.3 tonnes de CO_2 émises (3.66 tonnes France et 9.62 tonnes Export)
- en 2014 : 14.1 tonnes de CO_2 émises (4.4 tonnes France et 9.7 tonnes Export)
- en 2015 : 12,8 tonnes de CO_2 émises (3.9 tonnes France et 8.9 tonnes à l'export)
- en 2016 : 10,2 tonnes de CO_2 émises (2.8 tonnes France et 7.4 tonnes à l'export)

Les émissions « export » dépassent les émissions France, car les émissions « export » proviennent de peu de vols, mais de vols long courrier.

Globalement les émissions sont en baisse depuis 2014 avec une légère diminution sur les déplacements pour l'export chaque année.

Le transport : l'origine de nos fournisseurs et sous-traitants

Parce qu'une démarche RSE demande qu'on s'interroge sur l'origine de nos fournisseurs et partenaires, nous avons depuis 4 ans mis en place un indicateur sur l'ancrage territorial et l'impact environnemental de nos achats.

Origine des parties prenantes : de 2015 et 2016

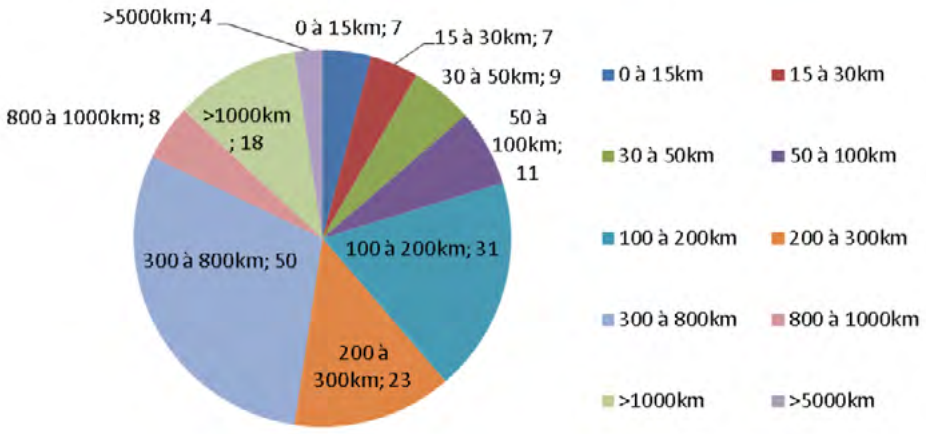

A ce jour, 6,2 % de nos achats sont réalisés dans les Alpes de Haute Provence (7 % en 2015) et 49,2 % dans la région Sud Est (50 % en 2015). Sachant que les transports impactent beaucoup un bilan carbone, nous privilégions les achats en local lorsque la matière ou l'article est disponible.

87,9 % de nos achats sont effectués en France dont 28,6 % dans les départements limitrophes.

8,6 % proviennent d'Europe et 0,89 % du grand export.

Les indicateurs des déchets

Tri et recyclage : cartouches d'encre, piles, papier, magazines, DEEE, verre, polystyrène, film plastique, bois, carton, emballages recyclables, bouchons plastiques et déchets d'ateliers et sanitaires non recyclables.

Indicateur GRI EN22

Données par année comptable et par type de déchet :

	sacs poubelles	DIB	recyclage verre	incinération futs souillés	recyclage Carton	recyclage Papier	recyclage Catalogues	incinération résidus liquides pâteux	TOTAL
2010 / 11	4,12	3,7	0,94	2,42	18,5	0,18	0	6,78	36,64
2011 / 12	3,74	0	6,58	2,4	11,52	0,52	0,367	6,78	31,907
2012 / 13	5,25	3,04	3,42	3,24	15,77	0,314	0,168	6,22	37,422
2013 / 14	5,4	0	1,132	2,52	12,34	0,514	0,298	6,22	28,424
2014 / 15	5,7	0,68	4,62	2	27,28	0,461	0,421	15,8	56,962
2015 / 16	6,26	13,68	2,1	1,86	19,2	0,164	0	4,26	47,524
2016 / 17	5,92	16,245	0,64	1,7	16,06	0,212	0,652	7,6	49,029

DIB : détail Villeneuve : 13,8 tonnes proviennent de DIB de notre second site de La Brillanne sur lequel nous avons cessé toute activité au profit de Villeneuve. 2,245 tonnes sont des matières recyclées (fer blanc, cartonnette, plastique, tube carton) 0,2 tonne des matières non recyclables (étiquettes).

Cette année, nous avons effectué du tri dans nos stocks et nous avons éliminé un gros volume d'emballages cumulé sur plusieurs années et provenant d'anciennes gammes sur Villeneuve. Les autres indicateurs sont stables car nous n'avons pas fait de destruction exceptionnelle, et par conséquent ils reflètent l'activité normale.

Sur l'exercice 2016/2017, 40,4 % de nos déchets sont revalorisés « matière » et 19 % sont valorisés en énergie.

Depuis septembre 2017, nous avons mis en place un nouveau système de tri sur Villeneuve, afin de séparer les matériaux recyclables :

Une benne avec carton et film plastique valorisés par notre prestataire.

Une benne avec des fûts et bidons non valorisés « matière » et les autres déchets non valorisables.

Nous valorisons désormais tous les fûts en métal, les seaux en polypropylène, les contenants en aluminium et les emballages plastiques de 1000 L. Ce nouveau schéma de tri doit permettre d'augmenter la part d'emballages valorisables et permettre de réduire légèrement le coût des déchets.

Les indicateurs énergie

Nous surveillons les évolutions de nos consommations énergétiques et nous sensibilisons nos salariés aux gestes d'économie d'énergie.

La consommation de gaz en kWh par année civile :

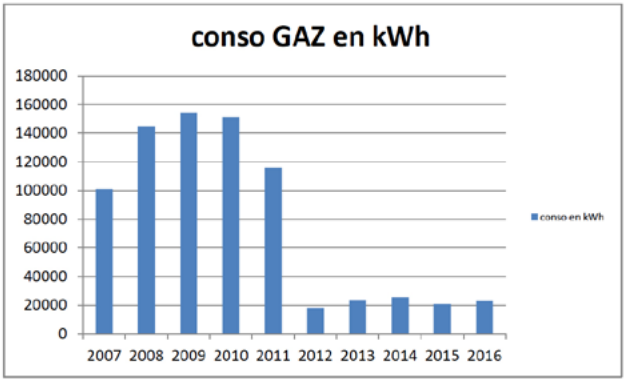

Indicateur GRI EN3

Année	conso en kWh	en giga joules
2007	100947	363,4
2008	144893	521,6
2009	154423	555,9
2010	151140	544,1
2011	115816	416,9
2012	17899	64,4
2013	23428	84,3
2014	25571	92,1
2015	20595	74,1
2016	22830	82,2

La consommation d'électricité en KWh par année civile :

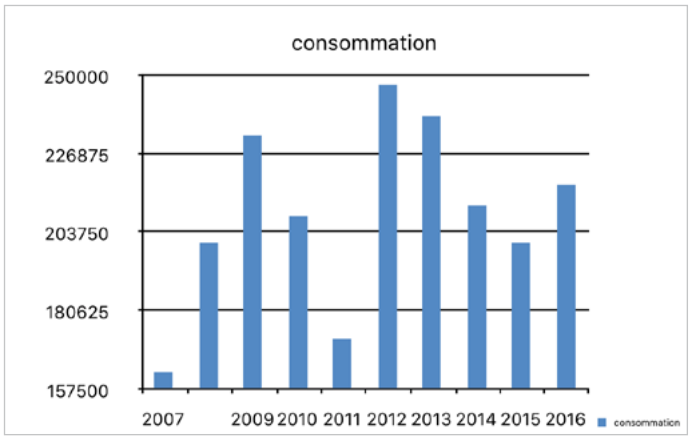

Indicateur GRI EN3

année	consommation	en giga joules
2007	162861	586,3
2008	200951	723,4
2009	232671	837,6
2010	208550	750,8
2011	172302	620,3
2012	247297	890,3
2013	238165	857,4
2014	211519	761,5
2015	200780	722,8
2016	218039	784,9

Sur 2016, on note une augmentation de la consommation énergétique autant au niveau du gaz (chauffage de l'eau) qu'au niveau de l'électricité (des machines et installations de chauffage et climatisation). Par ailleurs, le début de travaux d'agrandissement en septembre 2016, a nécessité le branchement en électricité du chantier sur notre compteur général.

La consommation électrique va augmenter en raison de l'augmentation de la surface d'activité, de l'installation d'une pièce réfrigérée pour le stockage du thé et de l'arrêt fin juin 2016 de notre chaudière à gaz. En effet, celle-ci ne servait plus que pour chauffer l'eau. Surdimensionnée pour cet usage unique, nous avons opté pour un chauffe-eau électrique.

Les indicateurs en eau

Indicateur GRI EN8

La consommation d'eau en m³ par année civile.

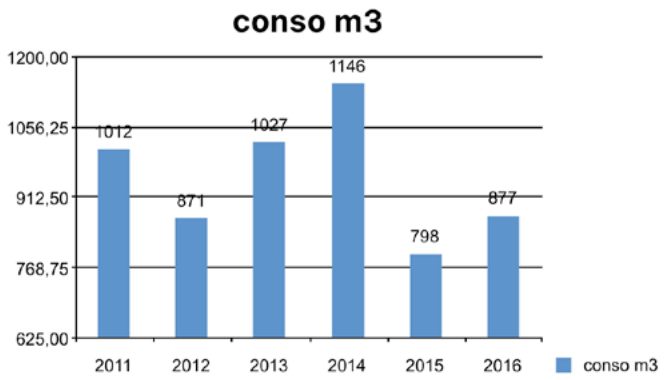

Indicateur GRI EN10

Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée : pas de recyclage ni de réutilisation

Indicateur GRI EN9

Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par des prélèvements :
L'alimentation en eau de terre d'Oc provient de la Durance. L'alimentation de la Durance est ponctuellement assurée par la nappe sur le secteur de Villeneuve.
Malgré la très forte sollicitation de la nappe, un équilibre s'est établi entre les prélèvements très nombreux, la sensibilité à la sécheresse et les apports par l'irrigation. (source : Fiche caractérisation masse souterraine 6302 Moyenne et Basse Durance).

Les indicateurs en biodiversité

Indicateur GRI EN11

Emplacement et superficie des terrains détenus dans ou au voisinage d'aires protégées et zones riches en biodiversité

Surface de la parcelle de terre d'Oc : 5240 m²
Surface des bâtiments (SHON) : 3664,3 m² soit 70 % de la surface
Activités : administratives et de production

Les réglementations dans un périmètre de 1 km :
Outre l'appartenance au Parc Naturel Régional du Lubéron, de nombreuses zones protégées ont été créées à Villeneuve et ses alentours :
ZNIEFF Moyenne Durance (lit de la Durance)
ZNIEFF du Largue
ZNIEFF des collines à l'ouest de Villeneuve
ZICO de la Moyenne Durance
Site Natura 2000 la Durance (Arrêté du 21/01/2014).

Les réglementations dans un périmètre de 2 km :
Réserve naturelle géologique du Lubéron : site de bois d'Asson
Arrêté de Biotope du 29 décembre 1997 sauvegarde de plantes et animaux (vers la Roche Amère).

Zone centrale Réserve de la Biosphère.

Zone de Nature et de silence (charte PNR Lubéron).

La nappe alluviale de la Durance est classée milieu remarquable à forte valeur patrimoniale (Agence de l'Eau RMC). Les eaux superficielles de la moyenne Durance sont riches en milieux aquatiques remarquables. Le Val de Durance accueille des espèces animales et végétales endémiques, rares, à forte valeur patrimoniale.

Indicateur GRI EN15

Nombre d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction :

Source liste rouge mondiale de l'UICN 2013,2
Selon l'arrêté préfectoral de biotope du Lubéron oriental du 29 décembre 1997 (incluant Villeneuve) des espèces menacées se trouvent sur le site de la Roche Amère non touché par les activités de terre d'*O*c (site situé à 1,5 km du site de terre d'*O*c).

OISEAUX		**POPULATION**	**STATUT**
bubo bubo	Hibou grand duc	en baisse	Préoccupation mineure
Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	stable	Préoccupation mineure
Neophron percnopterus	Vautour percnoptère	en baisse	Danger critique

MAMMIFÈRES			
Genetta genetta	Genette	stable	Préoccupation mineure
Myotis blythi	Petit murin		Quasi menacé en France
Myotis myotis	Grand murin	stable	Préoccupation mineure
Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe.	en baisse	Préoccupation mineure

ESPÈCES VÉGÉTALES	
Delphinium fissum	Dauphinelle fendue
Asplenium petrarchœ	Doradille de Pétrarque

Les gestes responsables et les actions réalisées

Récupération des caisses

Soucieux de la protection de l'environnement, les salariés des ateliers de terre d'*O*c essayent autant que possible de recycler des articles d'emballage en bon état provenant de nos achats.
Depuis 4 ans, ils multiplient les initiatives de récupération des petites caisses dans lesquelles se trouvaient des accessoires reçus. Ces caisses référencées sont maintenant

utilisées pour emballer nos petits produits finis. Les matériaux de calage sont également réutilisés et regroupés dans un petit container à disposition de Rozenn, assistante administrative polyvalente qui envoie de nombreux produits par courrier.
Depuis 3 ans, c'est environ une tonne de carton qui a été réutilisée pour le conditionnement de nos produits. Cette année, nous n'avons pas récupéré de caisses par manque de place.
L'un de nos partenaires récupère également certaines caisses de nos matières premières et articles de conditionnement en fonction de ce qu'il recherche, ce qui représente 704 kg de carton depuis décembre 2013.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Reprise du ferroutage le 04 août dernier

C'était dans « les tuyaux » depuis presque 2 ans, et ça y est, le container a quitté terre d'*O*c le 4 août dernier.

Après une expérience en 2010 de ferroutage et le choix de travailler avec des transporteurs locaux par route, nous avons finalement sollicité notre transporteur actuel pour refaire du ferroutage en commençant avec quelques transports jusqu'à la fin d'année. Le prestataire retenu pratique le ferroutage quotidiennement à travers la France. Les contraintes du ferroutage sont liées à l'organisation et l'anticipation plus rigoureuse que par route avec l'obligation de transmettre les informations à l'avance sans possibilité de changement et avoir un minimum de 25 palettes dans le container pour la rentabilité.

Le camion est un châssis porte container qui prend en charge nos palettes le vendredi et dépose le container à Avignon, le train prend le relais jusqu'à la gare de Valenton en région parisienne où le container est stocké, puis un camion achemine le container le lundi avant 8 heures jusqu'à Trappes, plateforme de notre principal client Nature et Découvertes en 1 h 30 environ.

D'un point de vue environnemental, actuellement un transport par route émet 1140 kg/CO^2 (33 palettes) pour un camion vers Trappes, le transport d'un complet par ferroutage occasionnera environ 230 kg/CO^2 par transport soit une pollution divisée par 5 environ. Nous allons réaliser une bonne dizaine de transports en ferroutage d'ici la fin d'année 2017 ; le pic d'activité permettant de remplir sans problème le container.

Engagements…

Selon notre système de management, nous nous engageons chaque année dans un programme de préventions, d'améliorations et d'actions en faveur de l'environnement. Afin d'évaluer notre niveau de performance, nous faisons chaque année en revue de direction un état d'avancement.

Notre certification ISO nous amène à analyser les situations présentant un risque pour l'environnement d'un point de vue préventif, et à mettre en place des actions correctives lorsqu'un dysfonctionnement a eu lieu. Notre engagement est vérifié et évalué en audit grâce à ces actions à la fois de prévention et de correction.

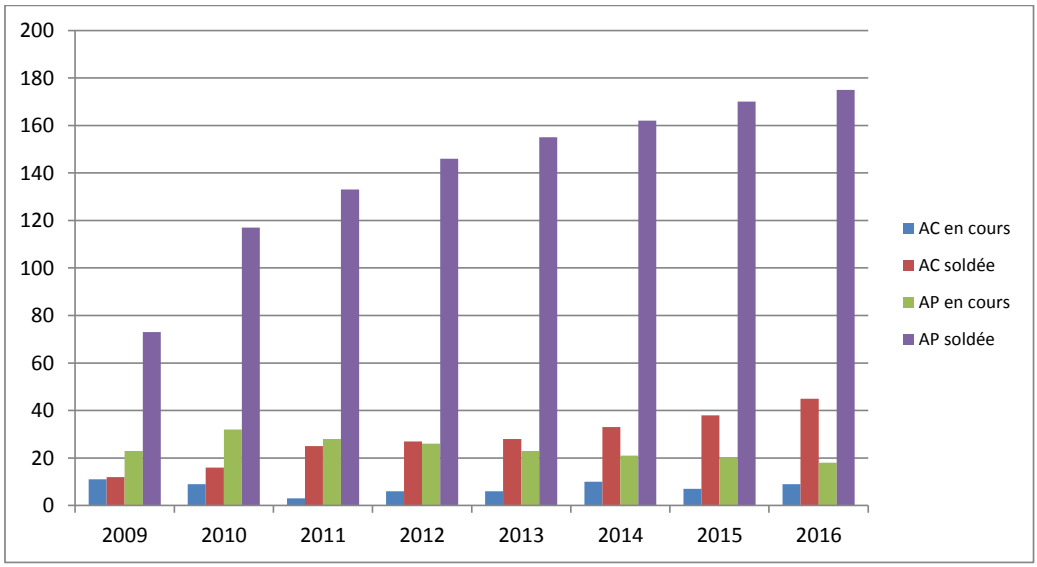

Cumul des nombres d'actions de correction et de prévention depuis 2009.

Communication et sensibilisation des parties prenantes

« Une entreprise responsable est une entreprise qui développe des partenariats et échange avec l'ensemble de ses parties prenantes sur sa politique et ses bonnes pratiques. »

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 17 : des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

terre d'*O*c accompagne les festivals locaux. Cet accompagnement se manifeste par des actions éducatives et culturelles, en cohérence avec son univers, sa vocation de parfumeur en Provence et ses valeurs profondes pour l'écologie et le développement durable.

Les actions sont diverses et variées

- *Festival Femmes en scènes – Forcalquier du 1er au 25 mars 2017*

Organisé par l'association Corps Espace Création, c'est la 11e édition de ce festival pluri-artistique sur le thème de la femme. terre d'*O*c s'est associé à une journée détente et bien-être le dimanche 5 mars avec la présence de masseuses. L'occasion d'offrir aux femmes et de faire découvrir nos brumes parfumées 100 % naturelles, nos rooibos bio et nos huiles de massage…

- *Éclat de lire – Manosque – du 15 au 22 mai 2017*

A l'occasion de la fête du livre Jeunesse à Manosque en partenariat avec l'association Croq'livres à Forcalquier, l'association invite des auteurs et illustrateurs de renom à rencontrer le public de la région (environ 8 000 personnes). Pour s'associer à cette belle manifestation nous avons offert des produits terre d'*O*c aux invités.

- *Les correspondances – Manosque – du 20 au 24 septembre 2017*

Festival de référence à l'échelon national, les correspondances constituent un événement dans le paysage des manifestations littéraires. Au cours du festival, des siestes littéraires sont proposées au public, au cours desquelles terre d'*O*c participe en diffusant une senteur appropriée, invitant les participants à la réflexion et à la détente…

• *Les nuits photographiques – Pierrevert du 27 au 30 juillet 2017*

Un festival autour du huitième art. La volonté de transmettre l'art de la photographie à un large public, et de rendre accessible à tous la culture de l'image.

terre d'*O*c s'est associée aux différents vernissage pour proposer des ambiances olfactives et des dégustations de thés glacés.

• *Cooksound festival – Forcalquier – du 13 au 16 juillet 2017*

Le cooksound festival a la particularité de s'inscrire dans une forte politique de développement durable intégrant l'écoresponsabilité dans son organisation : toilettes sèches, tri des déchets, recyclage et incitation au covoiturage. Autant de valeurs que partage terre d'*O*c, qui s'est associée aux organisateurs pour la 5e année en permettant la distribution de thés glacés aux saveurs festives, le tout bien sûr dans des ecocups écologiques

• *Blues & Polar – Manosque du 24 au 26 août 2017*

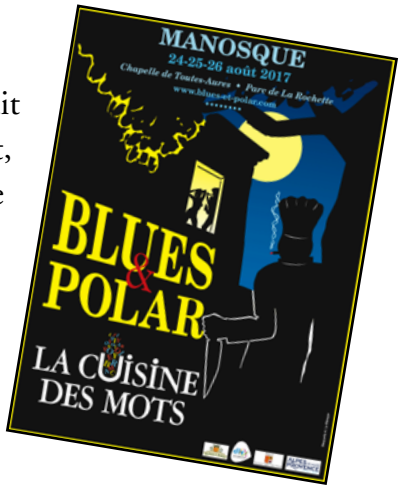

Un festival qui se veut d'éducation populaire, entièrement gratuit et pour cette 15e édition parrainé par Franz-Olivier Giesbert, René Frégni, Sylvie Giono-Durbet et Philippe Carrese, sur le thème de La Cuisine des mots. En clair, quels mots utilisons-nous spontanément quand l'envie de la plume nous prend et taraude tout écrivain en devenir ? terre d'*O*c s'associe à l'univers littéraire en proposant une ambiance olfactive propice à la création et aux souvenirs…

• *Plastik'Art – Manosque du 10 au 12 août 2017*

Durant trois jours, l'art s'empare du centre ancien manosquin pour laisser place à la création, afin que celle-ci sorte des lieux consacrés. Le festival, organisé depuis quelques années en période estivale, accueille de multiples talents sur la promenade Aubert-Millot et sur la place Saint-Sauveur.

Le thème choisi cette année est Étend'Art et se décline en ces mots : « L'art s'étend au-delà des galeries et des frontières culturelles. Il est né dans la rue, terre de création et de partage » ; création et partage, des mots qui résonnent à terre d'*O*c pour s'associer à ce bel événement culturel.

• *Comité départemental d'Éducation à la santé (CODES 04) Manosque – septembre 2017*

Le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé est une association qui a pour mission de promouvoir la santé dans notre département et notamment lors d'interventions auprès de jeunes filles en difficulté. Pour la 4e année, une action de « Prévention de la délinquance auprès de jeunes filles de 13 à 18 ans par l'utilisation du corps comme levier de l'estime de soi » a été menée. Celle-ci a pour objectif de favoriser l'image et l'estime de soi pour éviter des actes de violence envers elles-mêmes ou envers les autres, en les accompagnant à prendre soin d'elles.

Des ateliers de « bien-être » leur sont proposés sur les soins du visage, les techniques de maquillage, l'alimentation ainsi que sur les massages par des professionnelles de la beauté et des éducatrices de prévention. Cette année encore, terre d'*O*c a fait don de produits de soins et de bien-être pour alimenter la trousse beauté individuelle utilisée pendant les séances : 50 kits beauté ont ainsi été confectionnés pour les jeunes filles.

• *Dons pour un projet humanitaire infirmier au Cambodge*

9 élèves infirmiers de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Digne (04) partiront en décembre 2017 pour l'hôpital de BATTAMBANG au Cambodge. Le but est d'apporter une aide matérielle et technique, et d'échanger les pratiques en matière de santé et d'hygiène pendant 5 semaines. terre d'*O*c a fait don de produits pour la confection de cadeaux pour leurs hôtes et leurs formateurs cambodgiens.

Forte de son équipe de coureurs à pieds, terre d'*O*c supporte également les associations sportives et les organisateurs de courses et trails locaux (Course de Villeneuve, Volx, Oraison, Trail de Montfuron, Trail de Haute Provence à Forcalquier…).

Auprès des salariés, clients, fournisseurs et partenaires

- Partenariat pour le forum RSE « les Unes » (novembre 2016).
- Questionnaire environnement et sécurité auprès de 28 fournisseurs et sous-traitants (décembre 2016).
- Visite CAT Les Cigales qui travaille pour terre d'*O*c et présentation de la politique DD (mars 2017).
- Concours grand public pour la quinzaine du commerce équitable (mai 2017).

La direction de terre d'Oc entourée par l'équipe de Nature et Découvertes d'Aix en Provence

- Participation et trophée RSE AVAL BIO PACA (mai 2017).
- Opération RESEO 04 sur la responsabilité sociétale des entreprises (juin 2017 - 2018).
- Visite des salariés de la boutique ND d'Aix et présentation des politiques RSE (août 2017).
- Journée de travail RSE à terre d'*Oc* avec les entreprises inscrites dans l'opération collective RESEO 04 (septembre 2017).

Ainsi que des entretiens avec des étudiants et chercheurs en RSE, Commerce Équitable, Ecoconception.

Auprès des salariés

- Présentation des actions de ESSENTIAL HUMA, et du voyage au Burkina, distribution des lunettes au groupement de beurre de karité (octobre 2016).
- Collecte de jouets en partenariat avec Century 21 (novembre et décembre 2016).
- Semaine de réduction des déchets : distribution de stop pub et action jeu intranet sur le tri des déchets (novembre 2016).
- Participation des salariés aux boucles de l'espoir à Manosque. Courir pour financer une balançoire sur Manosque destinée aux enfants à mobilité réduite (novembre 2016).
- Rédaction de nos processus métiers avec les responsables de service et des salariés (mars à octobre 2017).
- Communication dans notre newsletter chaque mois sur des actions en environnement, sécurité et développement durable.
- Formation commerce équitable pour le personnel de la boutique (mai 2017).

Équipe terre d'*Oc à la Boucle de l'espoir.*

Remise du trophée excellence bio, en chocolat, dégusté avec les équipes terre d'*Oc*

- Opération SOB'RIAA avec le CRITT alimentaire PACA (restitution mai 2017).
- Quizz DD : jeu sur le thème des connaissances générales en environnement (juin 2017).
- Démonstration du tri des emballages recyclables et non recyclables (juin 2017).
- Questionnaire sur les valeurs de l'entreprise (septembre 2017).

PRINCIPE 9

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 12 : établir des modes de consommation et de production durables.

L'éco conception : outil d'évaluation

Notre principal client a réalisé avec nous, un bilan carbone sur un produit.

Cette étude a été menée sur l'huile de massage KARITÉ

Ce bilan carbone a été réalisé pour connaître le poids carbone du produit dans le bilan carbone total de notre client, en prenant en compte les données de terre d'*Oc* fabricant du produit.

Il apparaît après étude, que les intrants (matières premières et emballages) comptent pour 47 % des émissions du produit, avec les immobilisations (15 %) et les déplacements (13 %), soit 75 % des émissions sur ces 3 postes. Les déchets directs et les émissions liés à la fin de vie du produit sont les postes les moins émetteurs. Ce travail est intéressant mais reste soumis à des incertitudes en raison des nombreuses pondérations et des estimations effectuées.

D'un point de vue conception, seule l'analyse de cycle de vie (ACV) permet de faire un bilan très précis sur chaque produit. Ce type d'étude nécessite des logiciels spécifiques et du temps si l'on veut une étude précise sans avoir recours à des données « moyennes » des facteurs d'émissions.

Opération SOB'RIAA

Nous avons participé en début d'année au diagnostic proposé par le CRITT alimentaire en PACA portant sur l'analyse simultanée de la performance environnementale, industrielle et sanitaire au niveau de l'outil de production.

Réalisé par un expert du CRITT sur deux jours, cet audit soutenu par l'ADEME a touché différents services de l'entreprise : direction, maintenance, RH, qualité, environnement, achats, logistique, R&D.

Cette étude a été complétée par une visite terrain, une revue documentaire, une étude du système QSE et une étude des flux de production.

En mai 2017, un bilan a été présenté à tous les participants avec des pistes d'amélioration à mettre en œuvre.

L'éco conception : réduction à la source

Impression des étiquettes sur les cartons :

Valérie F., salariée de terre d'*O*c a eu l'idée d'imprimer directement sur les étiquettes de carton le nécessitant, des flèches de positionnement. Cela permet d'économiser la pose et la fourniture d'étiquette sur les cartons. Cela est dorénavant fait sur tous les produits cosmétiques depuis avril dernier.

AVANT

APRÈS

Pour cette initiative, Valérie F. s'est vu remettre un bon cadeau pour un repas pour deux, repas végétarien et local bien sûr…

Consignes de tri

Depuis plusieurs années nous avons décidé d'indiquer une consigne de tri sur nos emballages afin d'aider le consommateur final à recycler l'emballage des produits. Nous avions développé nos propres consignes.

Avec la nouvelle réglementation « triman », petit bonhomme qui indique au consommateur que l'emballage est recyclable, nous devons indiquer le triman depuis le 1er janvier 2015 sur un support de communication (site internet, brochure) en indiquant les produits concernés. Chez terre d'*O*c, nous avons fait le choix de communiquer directement sur nos produits à côté de nos consignes de tri, persuadés que la communication est plus efficace sur le produit directement.

Avec l'introduction du triman, nous avons opté pour la charte des consignes Ecoemballages. Lorsque nous disposons de suffisamment de place sur l'emballage, nous intégrons les consignes les plus complètes possibles et nous mettons à jour les emballages lorsque c'est possible.

A ce jour, le pourcentage de produits comportant les consignes de tri est de : 45 % en cosmétique, 62 % en thé, 48 % en senteur.

Les achats responsables au niveau des bureaux

Papier Écolabel utilisé par la majeure partie du personnel.

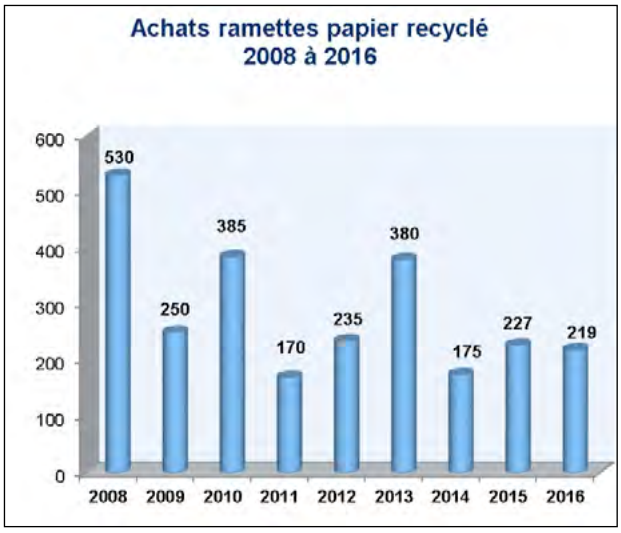

Les fournitures vertes

Pas moins de 44 fournitures vertes sont référencées chez terre d'*Oc* :

Enveloppes kraft, à fenêtre, à bulles, étiquettes, ramettes, chemises, scotchs, cahiers, intercalaires, corbeilles, ils répondent à différents cahiers des charges garantissant leur mode de production et la réduction des impacts sur l'environnement.

Le recyclage du papier

Depuis 2012, nous avons fait le choix de travailler avec un centre d'aide par le travail (ESAT) pour le recyclage de nos papiers, journaux et magazines.

Entre 2012 et 2016, c'est 3,073 tonnes de papier blanc et couleur qui ont été recyclés.

Recyclage de nos cartouches usagées

Nous travaillons avec une entreprise qui trie et recycle les cartouches. Certaines cartouches sont recyclables d'autres ne le sont pas, selon les marques. En plus de recycler les cartouches, cette entreprise basée dans l'ouest de la France fait un don chaque année à l'association Enfance et Partage au prorata des cartouches valorisées par un réemploi.

Année	Quantités	Total annuel
2009	20 kg	78
2010	35 kg	125
2011	33 kg	94
2012	30 kg	106
2013	34 kg	117
2014	29 kg	71
2015	13,3 kg	59
2016	13,2 kg	41

Les achats responsables liés à l'activité industrielle

Installation d'une cuve d'alcool

Suite à l'arrêt de la petite production sur notre ancien site, nous avons équipé le site de Villeneuve d'une cuve de stockage d'alcool.

Cette mise en place a été réfléchie avec notre fournisseur, pour tenir compte des aspects sécurité et environnement dans la gestion du projet.

Ce projet a mis un an à voir le jour :

- Rencontre avec notre fournisseur afin de tenir compte des contraintes de transport, dépotage et stockage.
- Proposition de cuve et d'agencement du local.
- Réalisation sur mesure de la cuve.
- Rédaction d'un préprojet de consignes de dépotage fournisseur/receveur.
- Réalisation des travaux et agencement du local.
- Visite de notre fournisseur, validation de la convention de dépotage.
- Formation du personnel chargé du dépotage (risque chimique, ATEX et incendie).
- Validation sur le terrain, test.

Ces travaux ont nécessité la réalisation d'une cuve de 4000 litres en inox sur mesure. Afin de prendre en compte tout risque pendant le dépotage, nous avons mis en place une cuve enterrée pour la récupération de l'alcool en cas de fuite. Cette cuve est utilisée uniquement pendant la phase de dépotage en circuit fermé et a une capacité de 1 500 litres. Nous sommes livrés avec des cubitainers de 1 000 litres, ce qui permet de répondre à la fuite d'un contenant complet. De plus, notre cuve est elle-même équipée d'un bac de rétention de 4000 litres, permettant la récupération complète de l'alcool en cas de fuite.

Le local a été équipé pour répondre aux consignes ATEX et incendie, les parfums stockés à proximité sont également stockés sur rétention. Pour prévenir les troubles musculosquelettiques, les bases parfumées font l'objet d'un minimum de manipulation :

- Chariot élévateur sur mesure pour le stockage en hauteur des fûts, et extraction du parfum sans port de charge.
- Limite de 25 kg par fût de parfum impérativement (étagère de stockage adaptée).
- Robinetterie des fûts adaptée.
- Balance de pesée sur rail pour la pesée des parfums sans port de charge.
- Racks de parfum sur rétention.

Cet équipement demande certes plus de temps de manipulation, mais permet de sécuriser les phases de préparation à la fois pour la santé du salarié, la prise en compte des risques en sécurité et en environnement.

Installation d'une borne électrique

Une borne de rechargement pour véhicule électrique a été installée. À la disposition des salariés de terre d'*Oc*, elle permet pour ceux qui résident loin de recharger leur véhicule.

C'est d'autre part un moyen de les sensibiliser aux véhicules « propres ».

Borne électrique accessible sur le parking.

L'ENVIRONNEMENT :

Nos actions mises en œuvre fin 2016 et année 2017

Tableau des principales bonnes pratiques environnementales

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Réalisation en interne d'un Bilan Carbone® complet selon la méthode de l'ADEME	Connaître les activités impactantes pour travailler à la diminution de la production de gaz à effet de serre	Décembre 2014	En cours
Actions de réductions des gaz à effet de serre	Intégrer le référentiel SM GES dans le système de management environnementale.	Juin 2016	Non réalisé
Modifier nos éclairages	Éclairages extérieurs réalisés. Éclairages boutique à réaliser.	Novembre 2017	Réalisé à l'extérieur, non réalisé en boutique.
Mise en place cuve alcool avec mesures sécurité et environnement.	Modifier la procédure de zone ATEX avec la cuve alcool et donner les consignes de sécurité.	Mai 2017	Octobre 2017
Consignes de tri.	Intégrer la charte Ecoemballages sur 10 % de nos produits.	Janvier 2016	Réalisé à hauteur de 40 % environ.
Certification du site.	Former le personnel à la nouvelle norme ISO 14001 version 2015.	Mai 2017	En cours
Sensibilisation du personnel.	Sensibiliser les nouveaux arrivants, stagiaires et employés.	Décembre 2017	En cours
Sensibilisation du personnel	Réaliser la mise à jour du livret d'accueil	Janvier 2017	En cours
Suivre l'actualité de l'affichage environnemental.	Adapter les étiquetages aux contraintes réglementaires.	Expérimentation réalisée en France.	En cours Période d'expérimentation en Europe.

Lutte contre la corruption

PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans le cadre de notre Charte Partenariale, nous avons pris l'engagement de lutter contre la corruption sous toutes ses formes et de se conformer à la législation internationale en vigueur.

Cet engagement, nous devons nous l'appliquer au quotidien, informer nos équipes, les sensibiliser pour que cette prévention soit appliquée au quotidien.

Début juillet 2015, Valérie ROUBAUD, Présidente de terre d'*O*c a décidé de rédiger notre Charte Éthique. La charte a été présentée et expliquée aux équipes de conception, achat, qualité, commercialisation, ressources humaines, délégués du personnel, finance, sous-traitance et accueil boutique le 16 juillet 2015. Elle a été distribuée à tous les collaborateurs en fin d'année 2015.

Les thèmes développés dans la Charte sont :

- Les droits des salariés ;
- L'éthique commerciale (règles de la concurrence, respect des législations concernant la corruption, l'éthique des achats) ;
- La prévention des conflits d'intérêts (partenaires, cadeaux et rétributions, activité publique) ;
- La protection des intérêts de terre d'*O*c (confidentialité, protection des biens et ressources) ;
- Respect de l'environnement, sécurité et qualité ;
- Règles de conduite et les manquements (principes, vigilance et transparence).

D'une manière générale, le principe de précaution est à privilégier, c'est pourquoi la direction insiste sur sa disponibilité pour aborder toute question et tout doute qu'un salarié aurait dans l'exercice de son métier.

En complément de la charte partenariale et la charte éthique, la politique en commerce équitable rédigée cette année vise à sensibiliser les employés interne à nos engagements en commerce équitable et aux respects des termes des conventions signées avec eux.

Le succès de notre démarche RSE, entreprise depuis près de 15 ans, repose sur l'implication de toutes les équipes et la volonté pour tous d'aller de l'avant. Le fil conducteur étant d'imaginer et fabriquer des produits de bien être qui proviennent d'une démarche qui se doit d'être la plus vertueuse possible du début à la fin, que ce soit en terme de sourcing et d'approvisionnement, de transport, de process de fabrication, de condition de travail, d'éco-conception, de qualité des ingrédients…

La réussite de cette démarche repose sur un grand principe fondamental chez terre d'oc : l'impossible est toujours possible !

Alors bravo et merci à tous les « terredocciens » !

Valérie ROUBAUD
Présidente - société terre d'Oc

4 octobre 2017, visite à la coopérative Ajddigue, à Tidzi, province d'Essaouira, MAROC